# Questions orales

Le vice-premier ministre peut-il nous indiquer, étant donné qu'il ne semble y avoir aucune relation entre l'annonce des programmes et la grève de la faim, si le gouvernement a au moins un plan pour éviter que le pire ne se produise du côté du Sénat?

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, je trouve cela excessivement triste qu'on se sente obligé, relativement à une mesure comme celle qui est prise par un homme comme le sénateur Hébert, qu'on se serve d'une mesure comme celle-là pour tenter d'infléchir un gouvernement sur des positions qui reposent essentiellement sur des choix politiques, en fonction de la création d'emplois chez les jeunes. C'est absolument inacceptable, et politiquement et humainement, qu'on tente de se servir d'une mesure que je ne qualifierai pas aussi durement que le font l'ensemble des Canadiens. Je trouve absolument inadmissible qu'on se serve de cela pour tenter de faire de la politique sur le dos des jeunes Canadiens.

### ON DEMANDE S'IL EXISTE UN PLAN DE RECHANGE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, j'ai bien compris que le gouvernement «divorçait» totalement l'annonce de programmes avec la grève de la faim. C'est pourquoi je pose la question suivante: Est-ce que le gouvernement a un plan, irrespectivement des programmes, pour que ce qui arrive au Sénat prenne fin avant qu'il ne soit trop tard?

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, à de multiples reprises cet après-midi, j'ai répété que la définition des politiques gouvernementales ne se fait pas en fonction de la décision de quelque Canadien que ce soit de faire la grève ou non. Ce n'est pas comme cela qu'on gère un pays, et ce n'est pas comme cela qu'on va commencer à le faire aujourd'hui.

Le sénateur Hébert a pris une décision. Il n'a demandé la permission à personne avant de faire une grève de la faim. Il n'a pas à demander la permission à personne avant de l'arrêter. Et ce n'est sûrement pas en changeant les politiques gouvernementales qu'on va infléchir ou non sa décision.

[Traduction]

## LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE—L'OFFRE DE CRÉER DES EMPLOIS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme il le sait, l'Association de l'industrie du médicament a envoyé une lettre aux députés pour dire qu'elle quadruplera le nombre d'emplois dans le domaine de la recherche et du développement si le ministre empêche la fabrication de médicaments génériques. Le ministre est-il d'accord làdessus avec les fabricants et, dans l'affirmative, peut-il expliquer à la Chambre comment le simple fait de doubler les dépenses dans le domaine de la recherche et du développement peut avoir un tel résultat?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, nous avons annoncé à maintes reprises notre intention de reviser cette loi sur l'industrie pharmaceutique. Nous avons procédé à des consultations majeures à travers l'ensemble du pays et nous allons annoncer une politique qui sera dans les mêmes vues que les politiques antérieures annoncées par le gouvernement, et qui favoriseront à la fois la création d'emplois et l'investissement dans ce pays.

[Traduction]

### LE COÛT DES CHANGEMENTS LÉGISLATIFS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, le ministre ne convient-il pas que les consommateurs et les personnes âgées du Canada devront débourser 211 millions de dollars de plus par année s'il apporte les changements législatifs en question? Demandera-t-il aux fabricants de médicaments de déposer à la Chambre des documents pour prouver ce qu'ils avancent?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, nous avons annoncé à maintes reprises que cette décision-là, lorsqu'elle sera annoncée, ne sera pas faite sur le dos des consommateurs, et qu'en plus, je le répète, elle aura l'avantage de créer des emplois au Canada et de favoriser l'investissement de l'industrie en général.

[Traduction]

### LES TRAVAUX PUBLICS

LE PROJET DE VENDRE UN PARC D'OTTAWA EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Travaux publics, que nous pouvons comprendre, et du secrétaire parlementaire, qui, quant à lui, est parti sans autorisation en Corée du Sud...

M. le Président: A l'ordre.

M. Gauthier: Ma question s'adresse au vice-premier ministre.

M. le Président: A l'ordre. La question est recevable, mais le député sait certainement qu'il ne peut pas commenter la présence ou l'absence d'autres députés.

M. Gauthier: J'ai dit que ma question s'adressait au vicepremier ministre. Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement fédéral a pour politique de vendre les parcs appartenant au gouvernement fédéral? La présidente de la Commission de la capitale nationale, Jean Pigott, a déclaré récemment qu'elle voulait vendre une partie d'un parc le long de la rivière des Outaouais connu sous le nom Mile Circle aux États-Unis d'Amérique pour construire une ambassade. Le gouvernement est-il d'accord avec la vente de nos parcs?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, nous avons déjà répondu plusieurs fois à cette question et je prie le député de consulter le compte rendu.